

19 OCTOBRE 1989

LE JOURNAL DE LA FEDERATION SOLIDAIRES FINANCES, BOITE 29, RUE DE MONTREUIL, 75011 PARIS
solidairesfinances@solidairesfinances.fr - www.solidairesfinances.fr

NUMÉRO ANNIVERSAIRE

1989 - 2019

1989-2019

IL Y A TRENTE ANS : UNE GRÈVE HIS-TO-RIQUE ! 100 000 AGENT.E.S DES FINANCES À PARIS !

Les 27 et 28 juin 1989, le Ministère de l'Économie et des Finances fête en fanfare son déménagement du Louvre à Bercy. Aujourd'hui les MEF se « fendent » d'un journal grand format pour commémorer ce transfert ignorant volontaire-

ment le véritable événement de l'époque au Ministère. Ce véritable événement, c'est celui qui va mobiliser les personnels de ses directions dans un mouvement de grève sans précédent et aujourd'hui encore inégalé.

Ce mouvement marquera les esprits des agent.e.s alors dans l'action et continuera d'alimenter jusqu'à aujourd'hui les discussions avec les nouveaux agent.e.s. Pourquoi ?

DES PERSONNELS QUI REFUSENT DE S'ENDORMIR !

Si le nouveau Ministère est pensé par le pouvoir politique comme le porte-étendard d'une modernité qui gagnerait l'est parisien, les personnels contestent le vent de rigueur et d'austérité qui souffle sur leurs services. Depuis le 1er septembre 1982, et plus encore depuis le 2ème plan de rigueur de Jacques Delors le 25 mars 1983, ils attendent autre chose que les suppressions d'emplois, des conditions de travail d'un autre siècle, des locaux qui s'effondrent et des carrières en berne.

Les promesses du 10 mai 1981 et de l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République paraissent déjà lointaines même si celles et ceux qui se mobilisent veulent croire que la parenthèse de la rigueur se refermera. Les agent.e.s des Finances ne sont d'ailleurs pas les seul.e.s à manifester contre ce retournement à 180 degrés de la politique à l'œuvre depuis ce 10 mai 1981, un retournement qui se traduira fi-

nalement par un changement de majorité parlementaire en mars 1986 et une première cohabitation avec pour Premier ministre Jacques Chirac et la promesse déjà de ses privatisations et de suppression de l'autorisation administrative de licenciement.

Après la mobilisation estudiantine qui obtient après la mort d'un manifestant le 8 décembre 1986 le retrait du projet Devaquet et sa sélection à l'entrée à l'université, des mouvements de grève touchent le transport maritime, la SNCF et la RATP où la grève se poursuit en janvier 1987 et gagne EDF.

Les prémisses du mouvement de 1989 aux Finances remontent à cette même année 1987. Effectifs, carrière, conditions de travail sont déjà des revendications portées.

C'est sous Michel Rocard, successeur de Jacques Chirac à Matignon après la réélection de F. Mitterrand, que le mouvement va se développer avec une grève reconductible de

plusieurs jours des informaticien.ne.s du Trésor Public à l'automne 1988 pendant que, de leur côté, les infirmières manifestent pour la revalorisation de leur carrière et que les centres de tri des PTT entrent dans une grève dure.

La réélection de François Mitterrand et le nouveau changement de majorité parlementaire ne changent rien à l'expression des mécontentements et revendications, l'austérité demeurant de rigueur.

Les actions se multiplient au Ministère durant cette fin 1988 et début 1989 où des journées d'action touchent également le Ministère de la Justice, la Pénitencière et en Corse l'ensemble de la Fonction Publique. Le 2 février les personnels de la DGI manifestent. Plus largement aux Finances, la revendication des 30 voire 35 points d'indice tend à fédérer autour d'elle.

UNE ANNÉE DE LUTTES POUR CHANGER LE COURS DE NOS VIES

Après la mi mai, le mouvement va s'étendre, d'abord au Trésor puis aux impôts jusqu'à la fin juin et aux Impôts pendant l'été avant de gagner l'ensemble du Ministère. L'intervention des forces de l'ordre et la retenue de toutes les journées de grève qui visent fin juin, au bout de 4 semaines de grève reconductible, les agent.e.s du Trésor et des Impôts des Bouches du Rhône et des Alpes Maritimes, ne freinent pas la mobilisation qui redémarre et touche tout le Ministère en septembre pour atteindre son point culminant le 19 octobre avec 2 agent.e.s en grève sur 3 et 100.000 manifestant.e.s à Paris. Un mouvement sans précédent par sa durée et son ampleur.

C'est également cela l'actualité en cette année 1989 marquée par la commémoration du bicentenaire de la Révolution Française, le printemps de Pékin et la répression de la place Tian'anmen, la chute du mur de Berlin avant une dernière manifestation des personnels des Finances le 15 novembre. Ces événements démontrent encore une fois que l'Histoire n'est pas écrite et n'a pas de fin, qu'elle connaît des accélérations et qu'il n'y a pas de fatalité.

Dans des administrations que d'aucuns responsables politiques et administratifs considèrent plus tard « au cœur de la République » sans pour autant leur donner les moyens de cette affirmation, ces événements, le souvenir d'autres,

ont sans doute contribué à alimenter la volonté de lutter et le désir de ne pas céder. Si en mai le printemps de Pékin est écrasé, la chute du mur de Berlin à l'automne laissera espérer un modèle de société solidaire et non autoritaire, une société non soumise à la loi du Marché. Tout comme la mobilisation de mai-juin 1989 aux Finances ne laissait pas forcément augurer de son rebond massif et décisif à l'automne... mais alors, avec leurs bonnets phrygiens, leurs vignettes offertes à l'effigie de Michel Charasse le provocateur ministre délégué au budget, « les sans culottes du fisc ont [bien eu le sentiment de] saisi[r] la Bastille ».

La fin du mouvement laissera certes chez certain.e.s grévistes une « amertume » à la hauteur de la mobilisation et des espoirs suscités. Mais elle laissera également le souvenir des moments partagés, d'une solidarité retrouvée, le sentiment de la force du collectif et, avec le temps, ses résultats seront valorisés avec la création de l'IMT intégrée dans le calcul de la retraite et quelques primes à la clé, mais surtout une action sociale et des comités d'hygiène et sécurité enviés au delà de nos administrations, une action sociale et des CHS aujourd'hui attaqués par celles et ceux qui des hauteurs du paquebot bercyen prétendent y commémorer « 30 ans d'innovation » dans nos services.

Cette fin des années 1980, ses luttes, c'est aussi la création le 28 décembre 1988 de SUD PTT et le 1er avril 1989 du CRC Santé Sociaux, futur SUD Santé Sociaux. Au Ministère de l'Économie et des Finances, c'est le 29 novembre 1990 qu'est créée la Fédération Des Syndicats Unitaires qui s'appellera plus tard Solidaires Finances. Ce sont également des contacts pris dans la lutte et prémisses notamment aux Finances de ce qui naîtra après décembre 1995 et renforcera les rangs de Solidaires. Ferments de luttes et d'espoirs renouvelés.

UNE ANNÉE SOCIALE DE PLEIN EXERCICE



Les mobilisations pendant toute l'année 1989 vont prendre diverses formes : de la rétention de documents administratifs et de chèques à la grève reconductible votée en AG, du blocage des recettes au paiement des dépenses pour mettre en difficulté la trésorerie de l'État, des piquets de grève et occupations de locaux au pique nique géant, de l'organisation d'une solidarité financière à la collecte de dons auprès des usager.e.s grâce à la vignette des « agents des Finances en grève » à l'effigie du ministre du Budget Michel Charasse pour financer les déplacements des grévistes à Paris. Ces mobilisations sont également émaillées d'intervention des forces de l'ordre de la manifestation des douanier.es le 25 mai, les 27 et 28 juin lors du transfert des services du Ministère du Louvre dans les nouveaux bâtiments de Bercy ou le 15 novembre lors d'une dernière manifestation qui réunit encore 4 000 agent.e.s du Ministère à Paris. Les forces de l'ordre sont également envoyées au début de l'été contre les grévistes des Bouches du Rhône et des Alpes Maritimes alors en grève depuis quatre semaines.



UN CONFLIT QUI S'INSTALLE DANS LA DURÉE



Quelques grandes dates ont marqué cette année et constituent les étapes de ce mouvement historique sans précédent chez les personnels du Ministère :

- **2 février 1989** : la journée nationale d'action à la DGI crée les conditions d'une véritable intersyndicale dans cette direction et réunit 5 000 manifestant.e.s des Impôts à Paris de Bercy à Palais Royal en passant par Bastille.
- **27 mai 1989** : journée nationale de protestation et manifestation à Paris des agent.e.s des impôts.
- **6 juin 1989** : près d'un.e agent.e sur deux sont en grève au Trésor Public. Plus de 80% des agent.e.s sont dans l'action dans les Bouches du Rhône où la grève est reconduite depuis le 29 mai au Trésor et depuis le 5 juin aux Impôts. Les agent.e.s des deux directions sont également entré.e.s dans la grève reconductible dans les Alpes Maritimes.

Dans ces départements, elle se prolonge tout juin au Trésor et jusque fin juillet aux Impôts. Ce 6 juin 8 000 manifestant.e.s – dont alors une très large majorité d'agent.e.s du Trésor - défilent à Paris, 15.000 dans toute la France.

- **16 juin 1989** : appel intersyndical national à la DGI « à poursuivre ou à engager la grève reconductible » dès le 19 juin.
- **27 juin 1989** : manifestation devant Bercy.
- **4 juillet 1989** : 10 000 agent.e.s des Impôts, du Trésor Public, des Douanes, de l'INSEE, de la DGCRF participent à une manifestation nationale à Paris.
- **12 juillet 1989** : manifestation devant les préfectures et en Ile de France devant Bercy.
- **29 août 1989** : remises de pétitions à Bercy par plusieurs centaines d'agent.e.s.
- **12 septembre** : 25 000 agent.e.s, principalement Impôts, manifestent à Paris de la Gare de l'Est à Bastille. Dès le 13, à la DGI le mouvement gagne toute la France et à la DGCP il redémarre après la trêve de l'été. Les conditions de la généralisation à l'ensemble du Ministère sont créées.
- **5 octobre 1989** : 100 000 agent.e.s sont en grève au Ministère, 50 000 manifestent à Paris de Maignon à Bercy.
- **19 octobre 1989** : au plus fort du mouvement, à l'apogée de la grève reconductible, deux agent.e.s sur trois sont grévistes (130 000) et, un sur deux, 100.000 agent.e.s battent le pavé à Paris de Bastille à Bercy en passant par Nation !

CE QUE NOUS AVONS OBTENU !



Les mesures annoncées par Pierre Berego-
voy lors de la négociation au lendemain du
19 octobre (voir ci-dessous) sont jugées, à
l'aune d'une mobilisation sans précédent
tant par le nombre que par la durée, insuf-
fisantes par les grévistes qui poursuivent la
grève près de trois semaines encore. Mais ces
mesures générales et leurs déclinaisons dans les
différentes directions : créations d'emplois, créations de
sites, démodulations des primes, évolutions des règles de
gestion, promotions, discussions sur la charge de travail, le
rôle de l'encadrement, dotation d'une action sociale ministé-
rielle, la mise place des CHSCT s'avèrent des acquis aux-
quels aujourd'hui les agent.e.s sont toujours très attaché.e.s.

MESURES GÉNÉRALES ANNONCÉES PAR P. BÉRÉGOVOY LORS DE LA NÉGOCIATION DU 20 OCTOBRE 1989

PRISE EN COMPTE DE LA TECHNICITÉ ET DES TACHES DANS LA RÉMUNÉRATION

L'évolution des rémunérations doit mieux tenir compte de la technicité et de l'évolution du ministère.

A cette fin,

■ une indemnité mensuelle de technicité de 250 F (60,26€ en 2018) sera instituée à partir du 1er août 1989. Elle sera incorporée dans chaque direction au système de primes existantes. Elle sera prise en compte pour le calcul de la retraite.

■ Le système indemnitaire du ministère fera l'objet d'un toilettage d'ensemble ; à cette fin, l'enveloppe des crédits indemnitaires sera majorée de 140 MF en année pleine. Les mesures qui en résulteront prendront effet au 1er octobre 1989.

Elle s'ajoutent à la prime de croissance de 1200 F (289,25 € en 2018) prévue pour 1989 pour l'ensemble des fonctionnaires.

■ La scolarité sera prise en compte dans les avancements d'échelon des agents de catégorie A des corps des services extérieurs à hauteur de six mois pour la promotion qui achève sa scolarité et d'un an pour les suivantes.

Amélioration des carrières et prise en compte des qualifications.

Afin de tenir compte de l'évolution des tâches et du niveau des qualifications des agents,

un plan de promotion sera mis en œuvre [...]

Ce plan sera reconduit et adapté sur 1990, 1991 et 1992 [...]

Ces promotions s'accompagneront d'un renforcement des moyens de formations : progression de 20 % en trois ans du nombre des journées de formation pour chaque agent et majoration des moyens matériels et crédits de déplacement associés. L'affectation des moyens des services tiendra compte de l'effort de formation [...]

Amélioration des conditions de travail et de vie.

Un effort exceptionnel a été décidé afin d'améliorer dans les plus courts délais les conditions de travail et de vie des agents.

■ Les effectifs à la direction de la Comptabilité Publique à la direction générale des impôts et à la direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes seront maintenus. En outre, 100 emplois à la DGI seront ouverts pour gérer l'ISF et 100 emplois aux Douanes pour renforcer la lutte contre la drogue et le trafic des capitaux, ainsi que 50 à la Comptabilité Publique pour gérer le recouvrement de certaines taxes d'urbanisme.

■ Le gel des emplois sera suspendu à compter du 1er septembre 1989 à la Direction Générale des Impôts, à la

Direction de la Comptabilité Publique, à la Direction Générale des douanes et Droits Indirects et à la DGCCRF.

■ Les crédits de fonctionnement seront abondés, à titre exceptionnel, de 270 MF en 1989 et de 262 MF en 1990 [...]

■ Les crédits de remboursement des frais de déplacement des fonctionnaires seront majorés [...]

■ Les services sociaux seront améliorés grâce à l'inscription au budget 1990 d'un crédit supplémentaire de 10 MF dont la moitié sera consacrée à la rénovation des restaurants administratifs de province.

■ Des mesures seront mises en œuvre pour faciliter le logement des jeunes agents en région parisienne, notamment par l'augmentation du nombre de places offertes dans les foyers, la création d'un dispositif d'aide au premier logement, l'augmentation du nombre de logements en région parisienne, spécialement grâce à la construction sur les terrains appartenant à l'Etat [...]

Modernisation du dialogue social et réflexion sur les missions, les structures et le fonctionnement des services

L'évolution des tâches, le niveau de formation des agents, la mise en œuvre de nouvelles

technologies et les perspectives d'avenir dans le cadre européen rendent nécessaire une réflexion d'ensemble concernant les missions, les structures, les méthodes, les moyens de fonctionnement et la situation des personnels, enfin les modes de commandement et dialogue social. Les modalités de modulation des indemnités seront examinées dans ce cadre [...]

Parallèlement un audit sera organisé en vue d'adapter et renforcer les structures de dialogue social. Il est proposé notamment d'améliorer les conditions de fonctionnement des CHS (médecins, gestion interdirections...), selon les modalités qui seront définies avec les organisations syndicales.

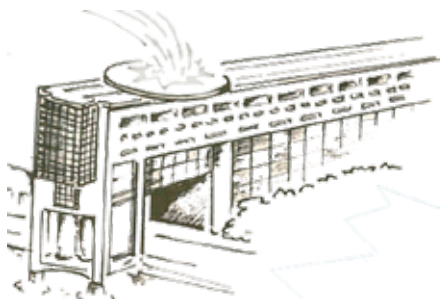
Paris le 21.10.1989. 0 h 15



DE L'IMPORTANCE DU MINITEL

Nous ne dirons jamais assez l'importance de cet outil dans la diffusion de l'information et la construction de la mobilisation. Tous les jours, plusieurs fois par jour, grâce à cet outil nous étions informés toutes et tous, dans tous les départements au même moment de l'état de progression du mouvement. Autant d'informations qui ont permis d'animer les assemblées générales et de dynamiser le mouvement.

ILS ONT DÉFAIT BERCY !



En 30 ans, les ministres qui se sont succédé à la tête du paquebot bercy en se sont évertués à saper et détruire progressivement l'outil placé sous leur responsabilité.

Quel que soit le côté de l'hémicycle dont ils prétendaient provenir, ils ont répété la même ritournelle pendant des années.

Le Ministère de l'Économie et des Finances a tantôt été unifié tantôt scindé mais au final l'évolution des périmètres s'est traduite par un recul du rôle et du poids de Bercy et des missions des directions qui en faisaient une administration de contrôle au service de l'intérêt général. ■

LA RIGUEUR BUDGÉTAIRE AU SERVICE DU DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT

Les conditions dans lesquelles certaines « réformes » plus globales ont touché nos administrations, toujours sous les auspices de la rigueur budgétaire dont les gardiens du temple sont les ministres bercyens, ont contribué à leur affaiblissement.

Ainsi en est-il de la réduction du temps de travail en 2002 sans compensation en création d'emplois dans la Fonction Publique, l'État ne s'appliquant pas l'obligation qu'il fait au secteur privé.

La mise en œuvre à partir du 1er janvier 2006 de la Loi Organique relative aux Lois de Finances, réforme de la procédure budgétaire votée en 2001, se fait sous couvert d'une trans-

parence qui est loin d'être au rendez-vous avec ses programmes ministériels découpés en missions et actions masquant une globalisation des crédits alloués aux administrations. La LOLF s'est surtout révélée une arme de réduction des moyens de l'État et des administrations de service public, singulièrement au sein des ministères économiques et financiers. Sa logique de « performance » issue du secteur privé, son management par « indicateurs », sa « culture de résultat » se sont opposés à une obligation de moyens et ont eu pour objectif la réduction de la dépense publique à tout prix.

La réforme territoriale dite acte III de décentralisation

et la réorganisation territoriale de l'État, qui y est attachée, complètent le tableau, confirmant les logiques déjà à l'œuvre.

Au cœur du démantèlement de Bercy et de ses administrations se trouve le « verrou budgétaire » invoqué constamment mais également de plus en plus évident le désengagement de l'État. Il s'agit de laisser la place à la « libre Entreprise ». Le tournant libéral s'affirme d'autant plus que les missions des ministères économiques et financiers sont rognées ou vidées de leur contenu et de leur utilité au service de l'intérêt général. ■

L'orientation a été la même ces trente années, de P. Bérégovoy, M. Charasse à D. Strauss-Kahn, de C. Sautter, F. Parly à L. Fabius, de P. Moscovici et J. Cahuzac à M. Sapin et C. Eckert, d'A. Madelin, F. d'Aubert et H. Gaymard à J. Arthuis et A. Lamassoure, de F. Mer et A. Lambert à N. Sarkozy et D. Bussereau, de T. Breton et J.-F. Copé à J.-L. Borloo, C. Lagarde et F. Baroin, jusqu'à E. Macron, B. Le Maire et G. Darmanin.

BERCY SANS IMAGINATION

Le rythme a varié, l'affichage également, et quand la mobilisation des personnels a été au rendez-vous, comme en 1989 ou en 2000 avec la « Mission 2003 » et son projet d'Administration Fiscale Unique visant la Direction Générale des Impôts et la Direction Générale de la Comptabilité Publique, les projets ont été remisés, freinés. La mobilisation paie mais la vigilance est toujours de mise. Ils s'entêtent, nous devons leur opposer notre détermination et mobiliser l'intérêt général.

Spécialisation, concentration, industrialisation, « mutualisation », « simplification », externalisation, abandon de tâches et de missions, hiérarchisation des contrôles pour mieux les discréditer et les délaissés avant d'en lâcher une partie de plus en plus ample, le démantèlement progressif de Bercy débute avec les suppressions d'emplois à répétition et la déconcentration budgétaire.

De « réforme-modernisation » à « Bercy en mouvement » et « e-administration », de « révision générale des politiques publiques » en « modernisation de l'action publique », le service public délivré par les administrations s'est éloigné des usagers et usagers particuliers, régionalisation, interdépartementalisation, plates formes en ligne, centres d'appel et autres centres d'encaissement à la clé.

Il est censé de plus en plus accompagner le monde de l'entreprise plutôt qu'en sanctionner les dysfonctionnements pour le collectif, de la fraude fiscale à la mise en circulation de produits dangereux pour la santé ou l'environnement, de fermeture de « trésoreries » assistant les collectivités territoriales dans une tenue rigoureuse de leurs comptes au Prélèvement à la Source et à la privatisation de missions relevant précédemment des anciennes DRIRE ou des services de la DGCCRF.



MACRON AU SERVICE DE LA SEULE ENTREPRISE !

Pour en arriver avec Emmanuel Macron président à une « société de confiance » et au « droit à l'erreur » qui valent surtout pour celles et ceux qui ont intérêt à ce droit à l'erreur et sont suffisamment armés pour avoir les moyens de s'en prévaloir, non pas de ces « gens qui ne sont rien » mais de ces « gens qui réussissent ».

L'ancien ministre de l'Économie, devenu Président de la République, ne semble d'ailleurs plus se concevoir comme garant du service public et de la continuité de l'État. Au contraire, aujourd'hui, il se veut l'intercesseur des entrepreneurs auprès des administrations dont il est pourtant le premier responsable, n'hésitant pas à dénigrer ainsi et notamment les missions

de contrôles fiscale, économique et environnementale des agents des MEF, déclarant : « Vous pouvez le dire de ma part : quand quelqu'un arrive et pour la première fois vous met la douille, vous dit je vous mets tout de suite les pénalités plein pot, vous pourrez lui dire, j'ai vu le président de la République, il nous a dit qu'il y a le droit à l'erreur ! S'ils ne sont pas au courant vous m'écrivez ! Et ce sera corrigé ! ». Une véritable invitation, si ce n'est à la fraude, à la négligence vis à vis d'obligations à l'égard de la collectivité. Étrange et déviante conception de sa fonction où les intérêts privés priment l'intérêt général...